



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

# Accidentalité routière 2022 en Sarthe



**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**



**33 personnes décédées**

**32 accidents mortels**

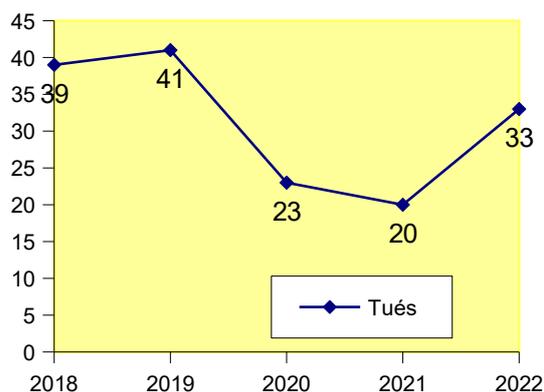
**415 accidents corporels**

**532 blessés**

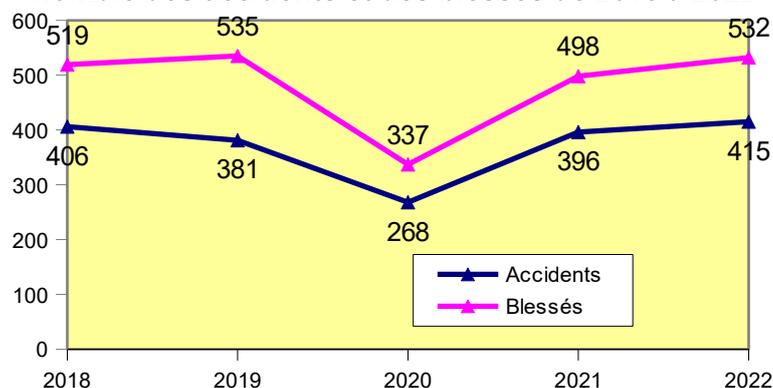
*En 2022, on constate, par rapport à 2021, une augmentation du nombre des personnes tuées sur les routes sarthoises, ainsi que du nombre d'accidents et du nombre de blessés. On retrouve des niveaux équivalents à ceux observés en 2019 avant la crise sanitaire et les restrictions de circulation (381 accidents corporels pour 535 blessés).*

# L'ÉVOLUTION SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

Nombre de tués de 2018 à 2022



Nombre des accidents et des blessés de 2018 à 2022



## Définitions

**Accident corporel** : accident de la circulation routière qui implique une victime et un véhicule.

**Accident mortel** : accident de la circulation routière dans lequel une ou plusieurs personnes sont tuées.

**Victime** : personne tuée ou blessée.

**Tué** : personne décédée dans un accident de la circulation sur le coup ou dans les 30 jours suivants.

**Blessés** : blessés hospitalisés + blessés légers.

**Blessé hospitalisé** : personne admise dans un hôpital comme patient plus de 24 heures.

**Blessé léger** : personne ayant fait l'objet de soins médicaux, non hospitalisée ou admise comme patient dans un hôpital moins de 24 heures.

## QUELQUES POINTS CLÉ

**33** décès pour **32** accidents mortels

<18 ans	18-25 ans	26-45ans	46-65 ans	+ de 65 ans	H	F
2	6	12	3	10	28	5
6 %	18%	36%	9%	30%	85 %	15 %
<b>33</b>					<b>33</b>	

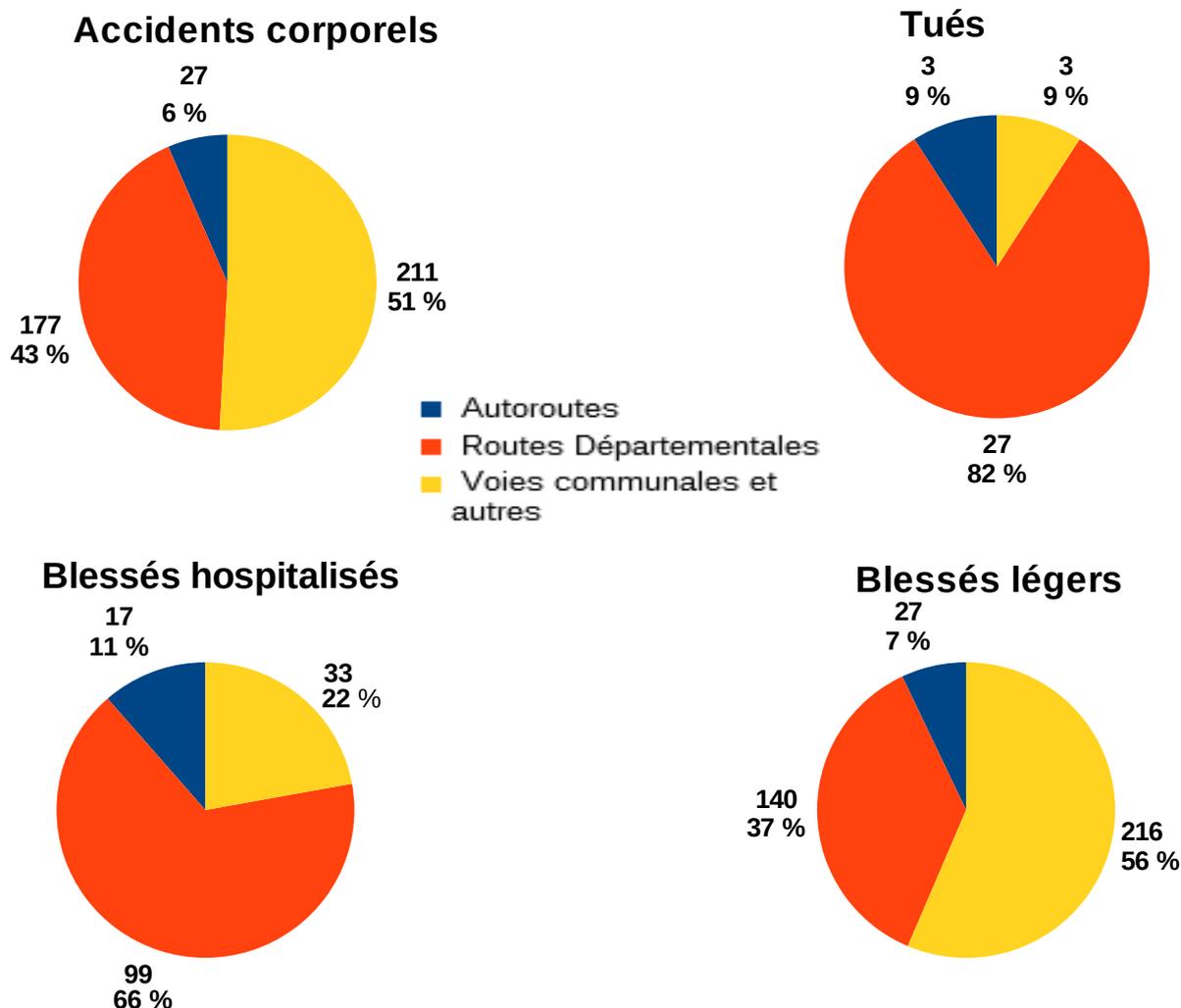
Conducteurs V.L.	2 Roues Motorisés	Piétons	Passagers	Cyclistes	Conducteurs PL	Autres
16	9	3	2	1	1	1
48%	27%	9%	6%	3%	3%	3%
<b>33</b>						

lundi à jeudi	vendredi	samedi	dimanche
14	7	7	5
42 %	21 %	21 %	15 %
<b>33</b>			

Le profil type de la victime routière en Sarthe est un homme âgé de 26 à 45 ans, conduisant un véhicule léger un jour de semaine. Toutefois, les jeunes de 18-25 ans demeurent très exposés au risque d'accident (6/33) proportionnellement aux autres classes d'âge.

Par rapport à 2021, on constate en 2022 une hausse des tués parmi toutes les catégories d'usagers, mais surtout parmi les utilisateurs de deux-roues motorisés (9 victimes en 2022 > 4 victimes en 2021).

## LA RÉPARTITION PAR TYPE DE RÉSEAU



En 2022, la majorité des accidents corporels s'est produite sur le réseau des voies communales, suivi de près du réseau des routes départementales.

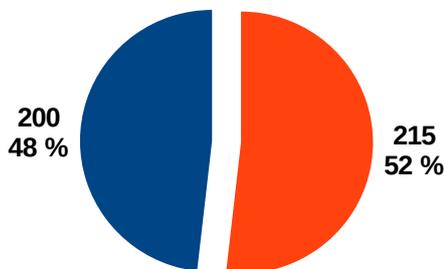
Mais les accidents mortels sont survenus en grande majorité sur le réseau routier départemental (82% des accidents mortels)

Les accidents survenus sur le réseau des routes départementales sont globalement plus graves : les tués et les blessés hospitalisés sont plus nombreux sur ces voies tant en chiffres qu'en pourcentages de l'ensemble des victimes.

Le réseau autoroutier reste nettement le plus sûr si l'on rapporte le nombre d'accidents au trafic supporté par ces axes.

# LA LOCALISATION DES ACCIDENTS

## Accidents corporels

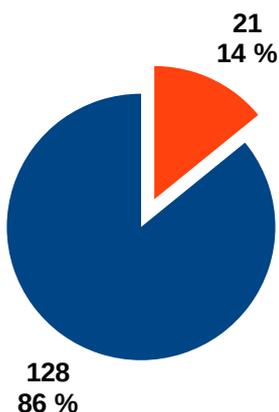


■ Rase campagne  
■ Milieu urbain

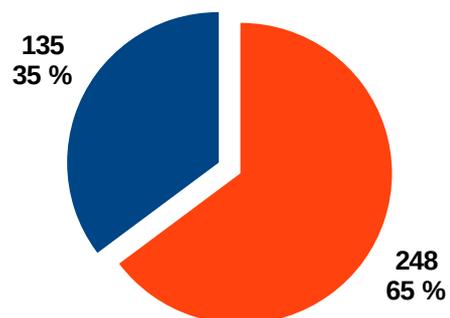
## Tués



## Blessés hospitalisés

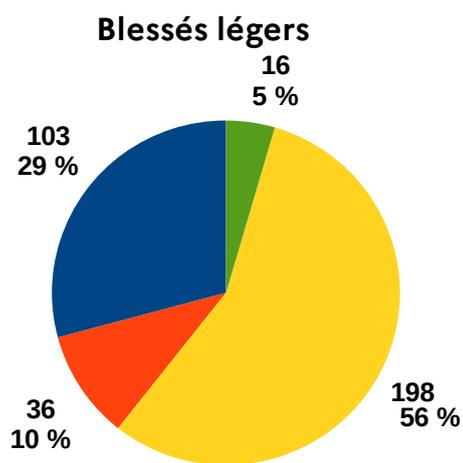
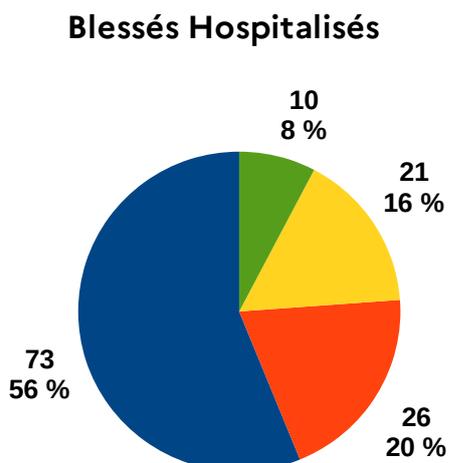
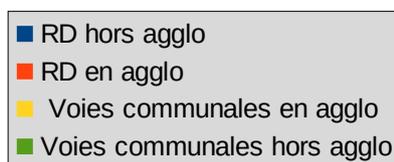
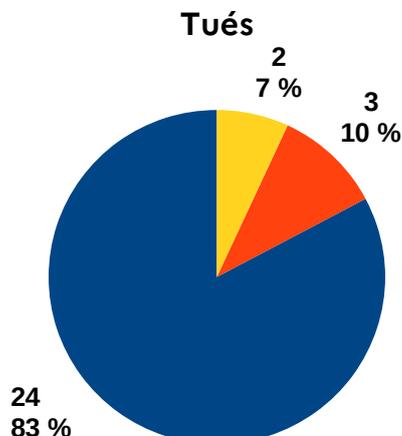
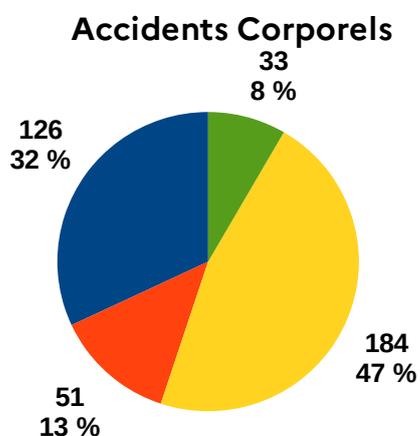


## Blessés légers



En 2022, c'est en milieu urbain que sont dénombrés le plus d'accidents corporels (52 %). En revanche, la proportion des victimes graves (tués, blessés hospitalisés) est notablement plus importante en rase campagne. Quant aux blessés légers, ils s'avèrent plus nombreux en milieu urbain. Le pourcentage de personnes tuées en rase campagne représente 94 % du total des tués, confirmant le caractère aggravant de la vitesse dans les conséquences des accidents.

# LA RÉPARTITION DE L'ACCIDENTALITÉ SUR ROUTES DÉPARTEMENTALES ET VOIES COMMUNALES (HORS AUTOROUTES ET AUTRES VOIES)\*

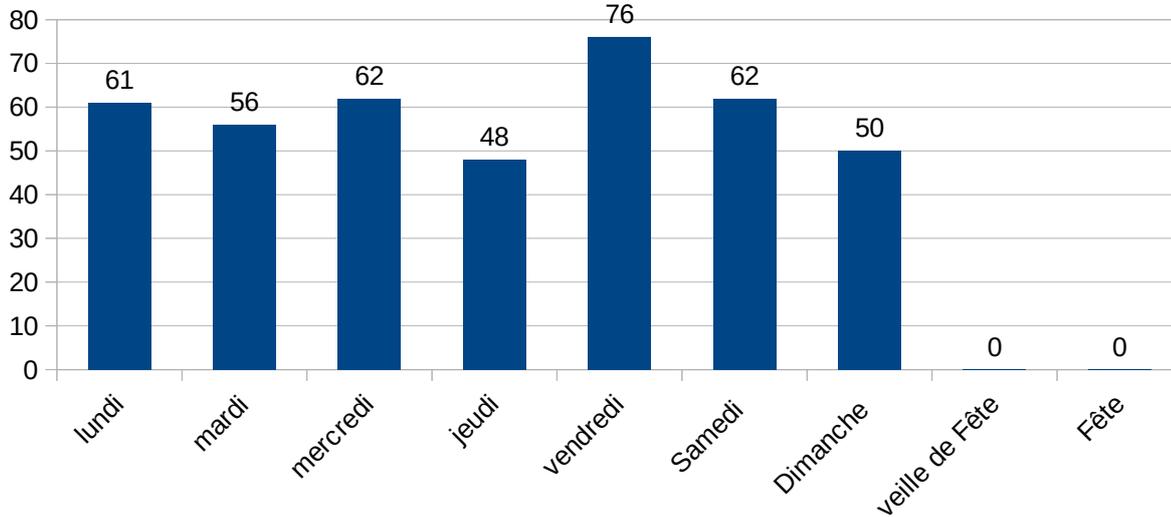


Ces diagrammes confirment qu'en 2022, la majorité des accidents se sont produits sur voirie communale en agglomération ; que pour autant les accidents graves (blessés hospitalisés) et surtout très graves (tués) ont eu lieu sur routes départementales hors agglomération. Ainsi, plus de 3/4 des tués le sont sur une route départementale hors agglomération.

\* hors autoroutes et autres voies – parc de stationnement (parking)

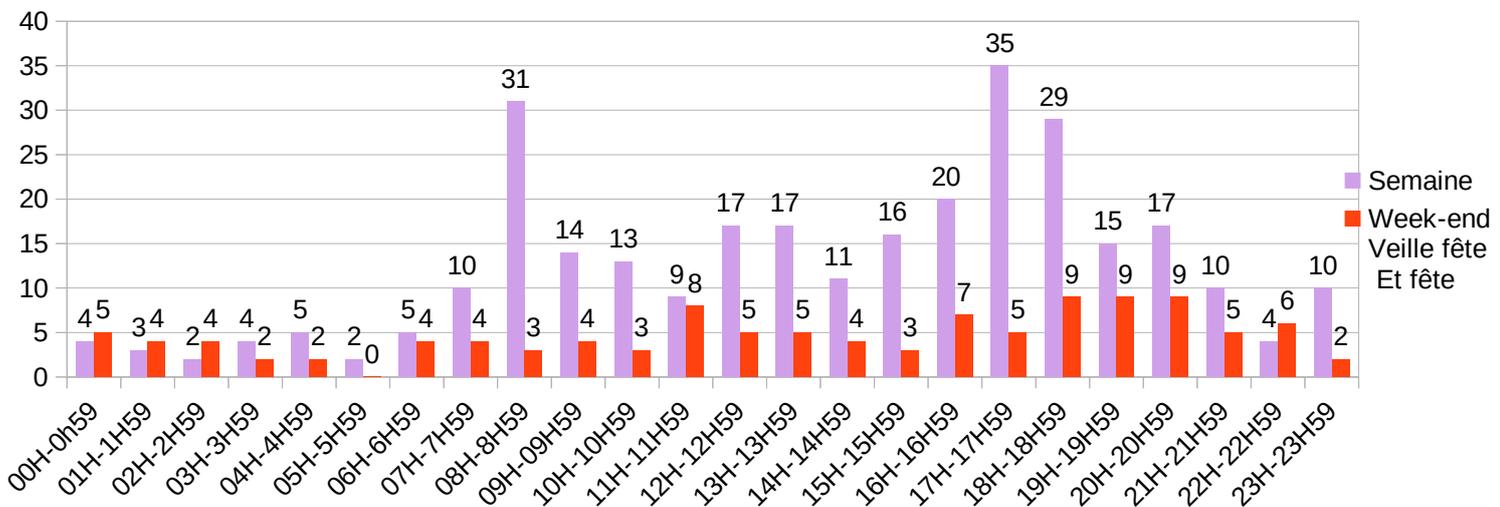
# ANALYSE TEMPORELLE DE L'ACCIDENTALITÉ

Nombre d'accidents par jour en 2022



Le vendredi reste le jour le plus accidentogène en 2022.

Nombre d'accidents par tranche horaire semaine et week-end en 2022

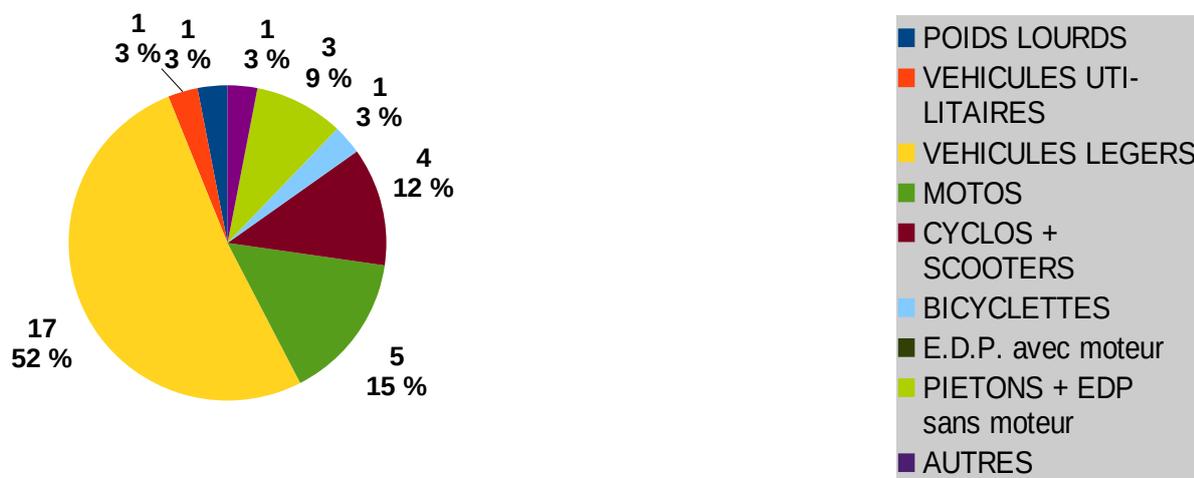


En semaine, la tranche horaire de 17h00 à 19h00 est celle qui compte le plus d'accidents. On note un pic également entre 8h00 et 9h00 Elles correspondent aux heures d'arrivée et de sortie du travail.

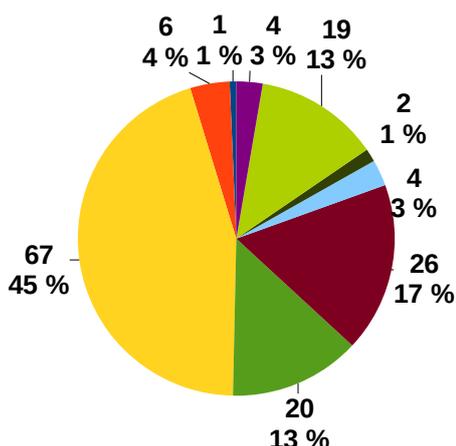
On observe pendant les week-ends un plus grand nombre d'accidents de 18h à 22h.

# LES VICTIMES PAR MODE DE DÉPLACEMENT

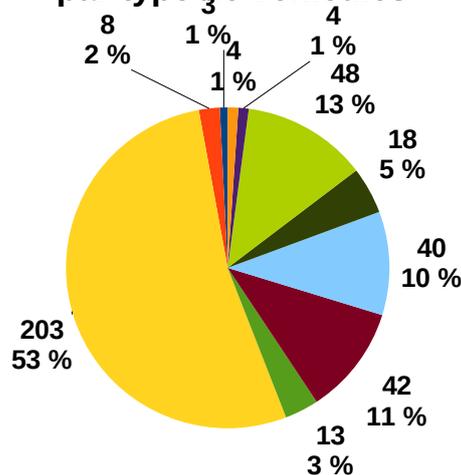
Répartition des tués par type de véhicules



Répartition des blessés hospitalisés par type de véhicules



Répartition des blessés légers par type de véhicules



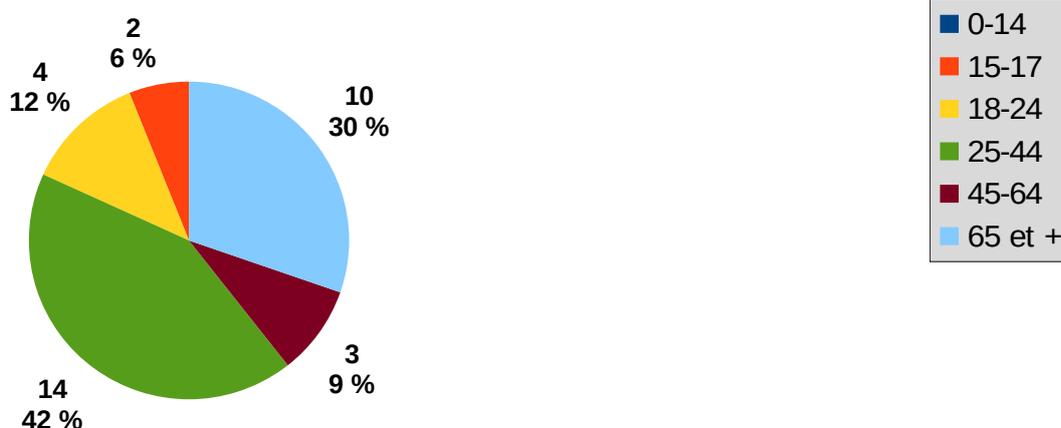
Comme les années précédentes, les victimes de la route restent majoritairement les usagers de VL. Ils représentent 52 % des tués en 2022.

On peut noter une forte hausse des usagers tués en deux-roues motorisés, (5 victimes à moto en 2022 contre 3 en 2021), (4 cyclomotoristes tués en 2022 contre 1 tué en 2021).

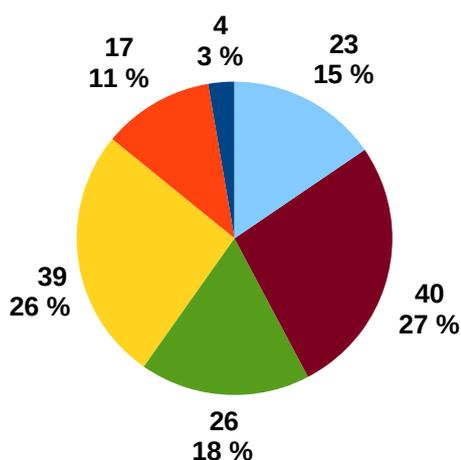
Cette année, 1 seul cycliste a été tué comme en 2021. 1 conducteur de PL a été tué alors qu'en 2021 aucun décès n'avait été recensé.

# LES VICTIMES PAR CLASSES D'ÂGE

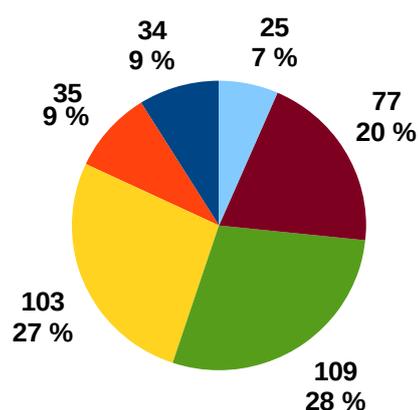
## Pourcentage de tués par classe d'âge



## Pourcentage des blessés hospitalisés par classe d'âge



## Pourcentage de blessés légers par classe d'âge



En 2022, c'est la classe d'âge 25-44 ans qui est la plus touchée en termes de tués sur la route (42%), suivi de la classe d'âge 65 ans et + (30 %).

La situation des 25-44 ans s'est améliorée pour les blessés hospitalisés et les blessés légers : 46 % en 2022 contre 69 % en 2021 et 51 % en 2020.

Pour les 18-24 ans, la situation s'est stabilisée mais demeure toujours préoccupante si l'on rapporte les chiffres à la part des effectifs de la tranche d'âge.

## LES JEUNES (< 25 ans)

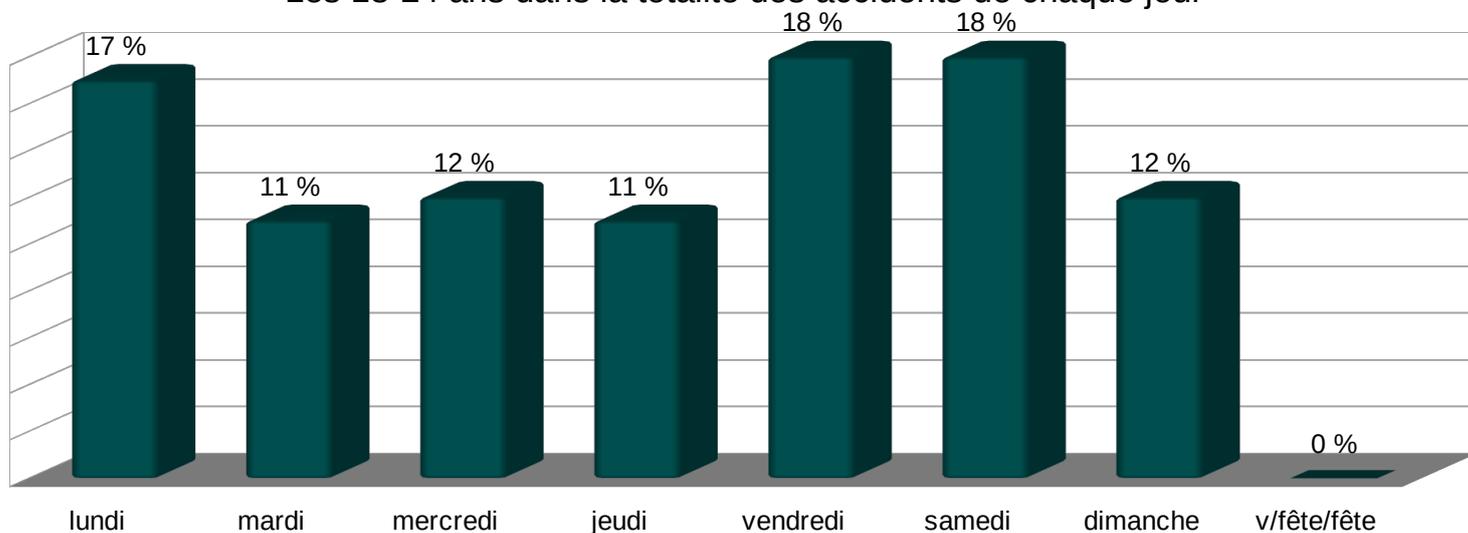
Avec 4 tués en 2022 pour 4 en 2021, la proportion de décédés chez les jeunes de moins de 25 ans, est en légère baisse (près de 12 % des tués, contre 20% en 2021).

La situation du nombre de blessés (hospitalisés et légers) est cependant en forte hausse (232 en 2022 pour 173 en 2021).



Les moins de 25 ans restent un enjeu majeur de la sécurité routière.

Les 18-24 ans dans la totalité des accidents de chaque jour



Les vendredi, samedi et lundi concentrent le plus d'accidents impliquant les moins de 25 ans.

## LES DEUX-ROUES MOTORISÉS

**9** usagers de deux-roues motorisés ont trouvé la mort sur les routes de Sarthe en 2022.

Les usagers de deux-roues motorisés représentent 27 % des tués et 25 % des blessés hospitalisés, pour seulement 2 % des véhicules en circulation. Ils restent sur-représentés dans les accidents corporels.

**LES MOTOS : 5** tués

**35** accidents soit 8,4 % des accidents corporels

**20** blessés hospitalisés soit 13 %.

57 % des accidents ont lieu hors agglomération et 43 % en agglomération. Les impliqués de sexe masculin représentent 85 % des victimes.



**LES CYCLOS : 4** tués

**67** accidents soit 16 % des accidents corporels

**26** blessés hospitalisés soit 17 %.

39 % des accidents ont lieu hors agglomération pour 61 % en agglomération. Les impliqués de sexe masculin représentent 92 % des victimes.

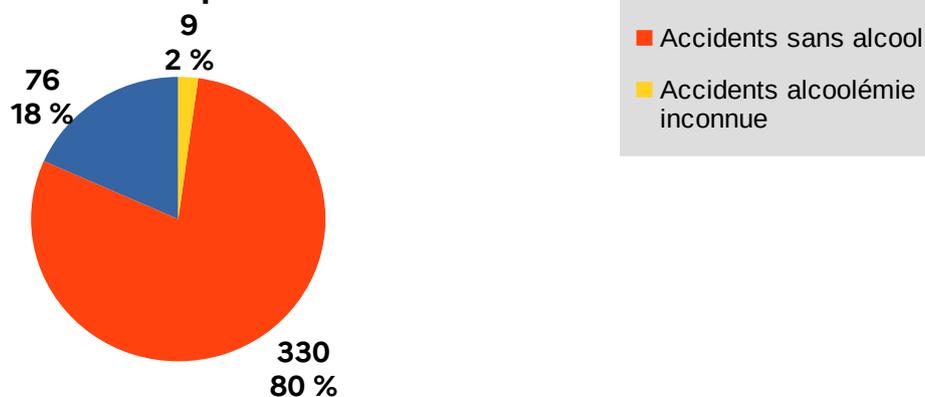
En 2022, les 45-64 ans sont les plus impliqués pour les motos (44,6 %) et les 15-17 ans pour les cyclos (34,6 %).



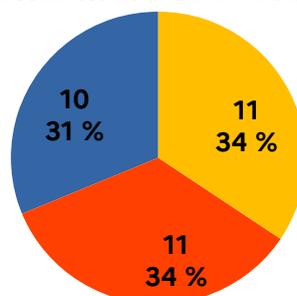
# L'ALCOOL ET LES ACCIDENTS

En 2022, l'alcool est présent dans près de 18 % des accidents corporels en Sarthe, et 31 % des accidents mortels sont liés à la consommation d'alcool.

### Accidents corporels et alcool en 2022

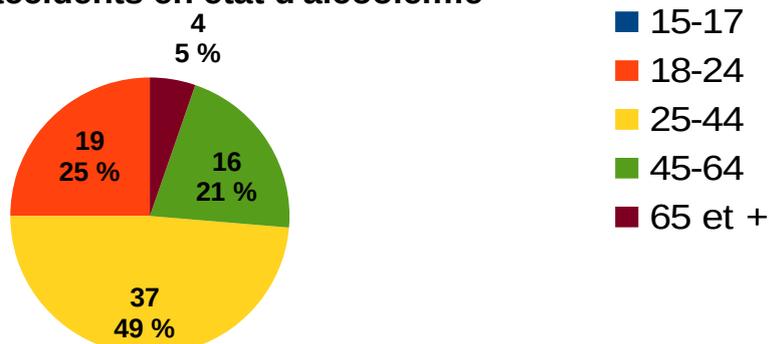


### Accidents mortels et alcool en 2022



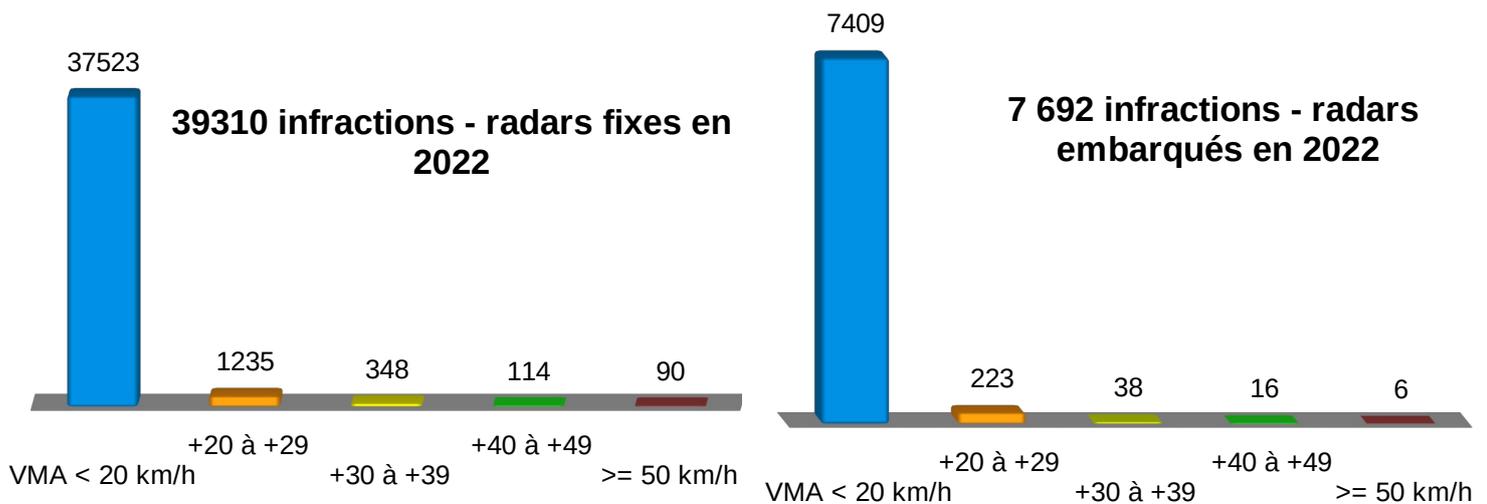
La plage horaires de (20h – 7h) est la plus concernée par les accidents en présence d'alcool.

### Répartition des tranches d'âge dans les accidents en état d'alcoolémie



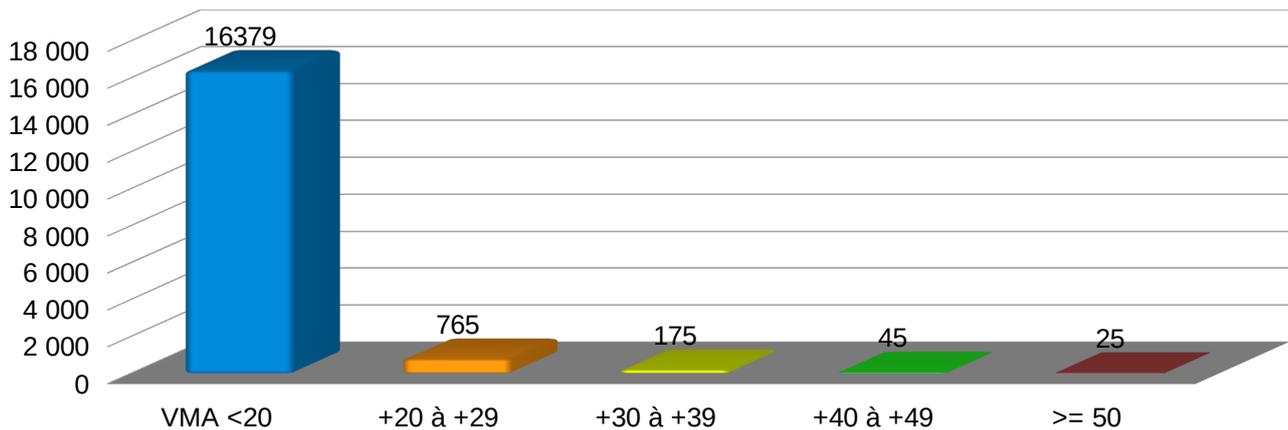
Même si la tranche d'âge 25-44 ans est plus fortement impactée par l'accidentalité avec alcoolémie, le phénomène demeure marqué pour les 18-24 ans, voire les 45-64 ans.

# LA VITESSE



\* VMA : Vitesse maximale Autorisée

## 17 389 infractions - radars mobiles externalisés en 2022



En 2022, ont été constatées :

- 39 310 infractions par les radars fixes
- 7 692 infractions par les radars embarqués
- 17 389 infractions par les radars mobiles externalisés.

Les infractions concernent principalement des dépassements de la vitesse limite autorisée inférieurs à 20 km/h (95 % des infractions vitesses constatées).

Le nombre d'infractions est en légère hausse au niveau des radars fixes (+980), et des radars embarqués (+325).

Il faut noter également 4.228 infractions concernant les radars à feux tricolores et 470 infractions sur les radars passages à niveau en 2022.

En 2022, la vitesse est présente dans 13 % des accidents corporels en Sarthe. Quant aux accidents mortels 28 % sont liés à la vitesse.

## EN CONCLUSION

Après deux années marquées par la crise sanitaire et des périodes de restriction de circulation, l'accidentalité de l'année 2022 est revenue à un niveau comparable à celui constaté en 2019.

- le nombre d'accidents mortels est en augmentation par rapport à 2021 (33 tués en 2022 pour 20 tués en 2021), ainsi que, les nombres d'accidents corporels, de blessés légers et de blessés hospitalisés.

- Par rapport à 2019, les chiffres de l'accidentalité sont à peu près équivalents.

- On constate cependant une proportion plus importante que l'année précédente des victimes de la classe d'âge de 25 à 44 ans.

- Les seniors (65 ans et +) restent également une catégorie d'usagers fortement vulnérable (30 % en 2022 et 25 % en 2021).

- Pour les 18-24 ans, la situation s'est légèrement améliorée mais cette tranche d'âge demeure une population à risques. (12 % en 2022 et 20 % en 2021).

- Les usagers des deux roues motorisés, représentent un enjeu majeur de sécurité routière en Sarthe, avec 27 % des tués pour seulement 2 % des véhicules en circulation.

- le nombre d'infractions relevées est en hausse au niveau des radars fixes, et radars embarqués, accru également par la montée en puissance des voitures radars externalisés (qui circulent désormais H24 et 7 jours sur 7).

**Ainsi, l'accidentalité de l'année 2022 ne peut être considérée comme traduisant une inversion de tendance par rapport aux années précédentes et il convient de poursuivre la lutte contre l'insécurité routière.**

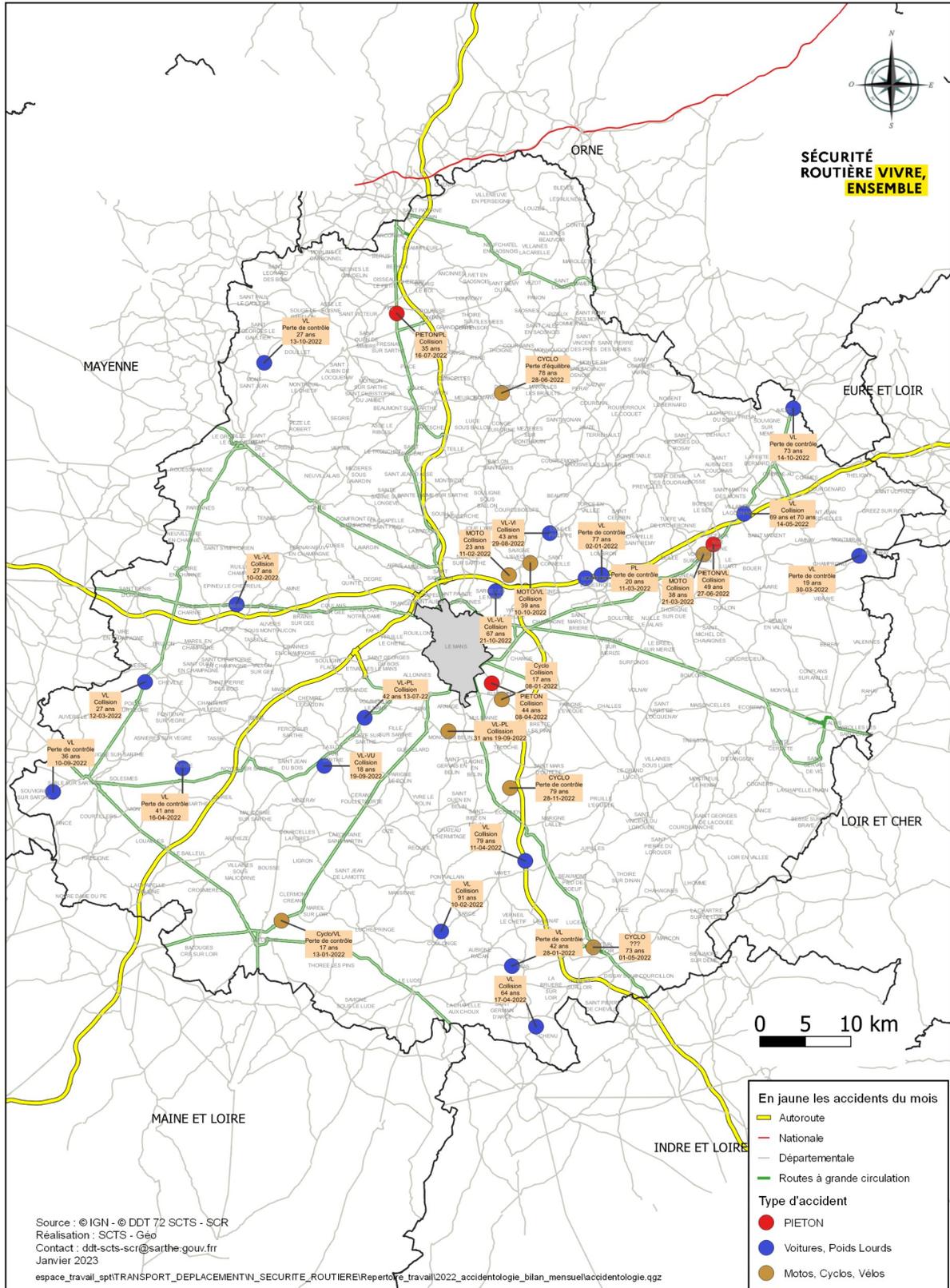
Cet effort se matérialisera notamment par la mise en place progressive « d'itinéraires sécurisés »<sup>1</sup> sur les axes à grande circulation du département. En 2023, 3 axes routiers sont en service :

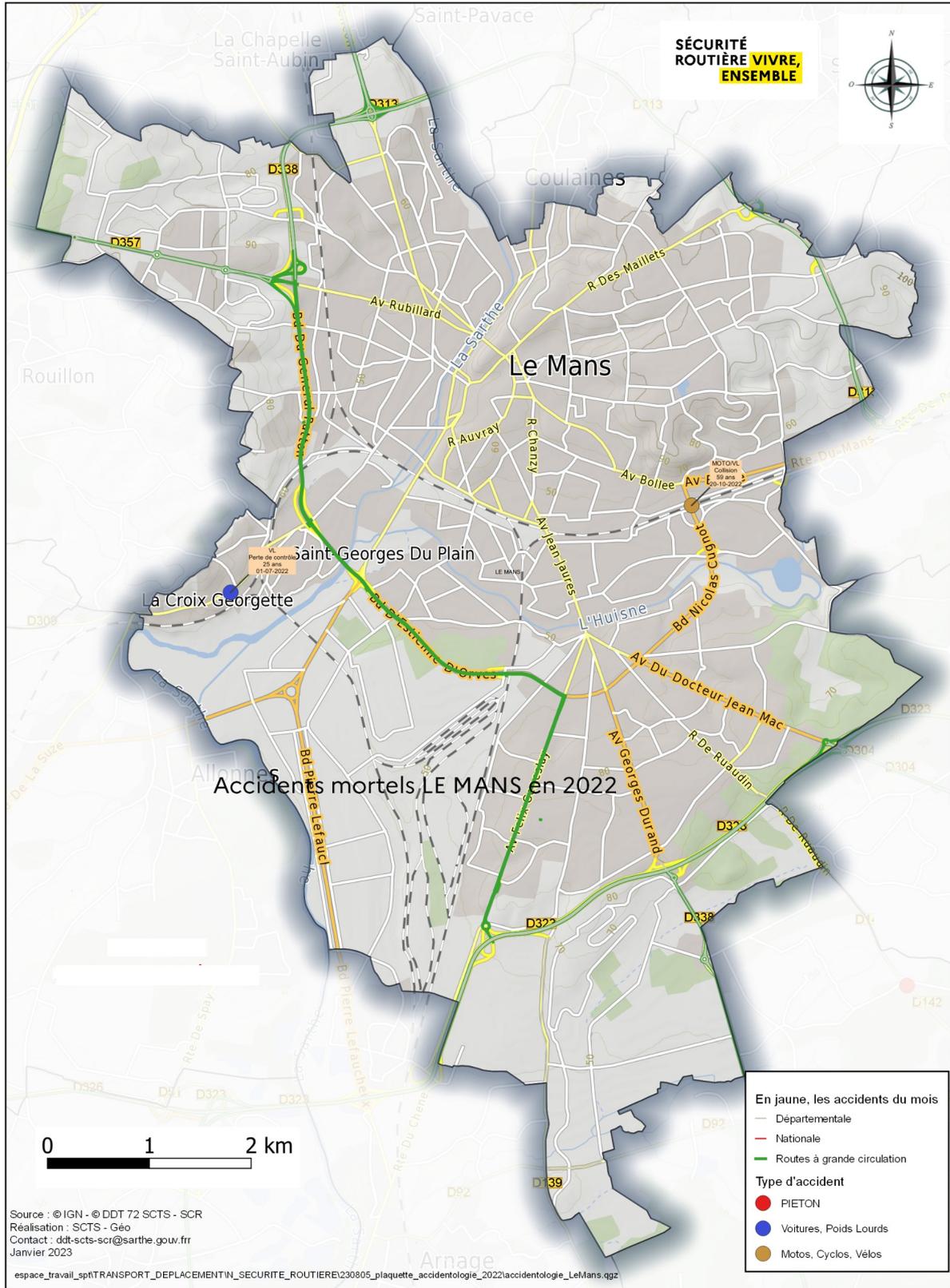
RD 323 – Le Mans/La Ferté-Bernard

RD 338 – Le Mans/Alençon

RD 306 – Le Lude/Sablé-sur-Sarthe

<sup>1</sup> un itinéraire sécurisé est un tronçon de route sur lequel sont installés plusieurs panneaux signalant la présence de radars automatiques. On parle de zone de contrôles leurre car les panneaux ne sont pas toujours suivis d'un dispositif de contrôle. Le panneau est un leurre dont le but est de faire ralentir les véhicules sur toute la longueur de la zone puisque l'emplacement exact du radar n'est pas connu car il change périodiquement.





## QUELQUES EXEMPLES D' ACTIONS DE SENSIBILISATION À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



*L'entreprise d'insertion et de travail adapté AMIPI basée au Mans a proposé à 11 de ses employés de suivre le 23 février 2022 une session de sensibilisation à la sécurité routière*



*Malraux à vélo – Lycée André Malraux (Allonnes) le 27 avril 2022  
Sensibilisation de 120 élèves à la sécurité routière  
Alcool et la conduite – Voir et être vu à vélo – Les transports scolaires*



*A l'initiative du conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance du Mans, une journée de sensibilisation à la sécurité routière a été organisée le mercredi 19 octobre 2022, place des Jacobins au MANS*



*École primaire de Mézières-sous-Lavardin – 19 mai 2022 – 62 élèves de CE1 à CM2 ont participé à des ateliers sur la thématique vélos*



Opération alternative à la sanction le samedi 9 juillet 2022 au moment des départs en vacances – une vingtaine de contrevenants ont été sensibilisés à la sécurité routière



*Journée trajectoire le 17 septembre 2022, encadrée par les motards de l'Escadron Départemental de Sécurité Routière, pour les deux-roues motorisés*



*Sensibilisation aux risques routiers professionnels le 22 novembre 2022 sur le site de Paixhans pour les agents volontaires de la Préfecture et des DDI. Au programme, test de code de la route, atelier alcoolémie, analyse du comportement du conducteur*



*Tenue d'un stand « Soufflez ! Vous saurez » au 24 h du Mans Motos les 16 et 17 avril ainsi qu'au Grand Prix de France Motos les 14 et 15 mai 2022 avec démonstration des gilets et blousons Airbag*



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SÉCURITÉ  
ROUTIÈRE VIVRE,  
ENSEMBLE**

**Direction Départementale des Territoires de la Sarthe  
Service de la Connaissance des Territoires et de la Sécurité  
Sécurité et Circulation Routière**

**19 Boulevard Paixhans  
CS 10013  
72042 LE MANS Cedex 9**

Téléphone : 02 72 16 41 00 – Fax : 02 72 16 41 07  
Mail : [ddt-scts-scr@sarthe.gouv.fr](mailto:ddt-scts-scr@sarthe.gouv.fr)

**Août 2023**